

Les prix de l'électricité en Europe

Ursula von der Leyen
veut réformer le marché
européen de l'électricité



Les prix de l'électricité en Europe

Dans l'UE, plusieurs responsables politiques demandent une réforme du marché européen de l'électricité afin que le coût de cette énergie soit découplé de celui du gaz. De par son fonctionnement, le système actuel participe à la forte hausse des prix de l'électricité en Europe.

L'actualité

Le Conseil de l'UE, qui rassemble les ministres des États membres en fonction du sujet concerné, a prévu de se réunir [début septembre 2022] afin de discuter de « possibles mesures d'urgence visant à atténuer les prix élevés de l'énergie ». Cette réunion a été convoquée la semaine dernière par la République tchèque, qui assure la présidence tournante du Conseil de l'UE. « La tâche principale » est de « séparer le prix de l'électricité du prix du gaz », a estimé le ministre tchèque de l'Industrie, Jozef Sikela.

Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, codétentrice du pouvoir exécutif de l'UE avec les États membres, a affirmé le 29 août que la flambée des prix montrait « les limites de notre conception actuelle du marché de l'électricité ». Elle a assuré que la Commission travaillait « à une réforme structurelle » de ce marché.

En France, le gouvernement a mis en place à l'automne dernier un « bouclier tarifaire » sur les prix du gaz et de l'électricité afin d'en limiter la hausse, un dispositif pris en charge en majeure partie par l'État. S'agissant de l'électricité, ce bouclier a permis de limiter la progression des tarifs réglementés de vente à 4 % depuis août 2021, alors qu'ils auraient dû augmenter de plus de 35 % suivant la formule servant habituellement à les calculer. Le gouvernement a annoncé son intention de maintenir en 2023 un dispositif de soutien.

Le marché européen de l'électricité

En Europe, le réseau de transport d'électricité est interconnecté : 35 pays, dont la France, peuvent s'échanger de l'électricité à tout moment. Comme l'électricité ne se stocke pas en tant que telle, ce système permet d'optimiser le parc de production européen et d'éviter les coupures de courant. Par exemple, si le producteur français EDF produit à un moment trop d'électricité par rapport à la demande, il peut vendre ce surplus à un opérateur dans un autre pays. Et lorsqu'il n'en produit pas assez, par exemple aux heures de pointe, il peut acheter de l'électricité produite dans un autre pays. **Ce marché interconnecté favorise aussi la transition énergétique de l'Europe :** l'électricité produite à partir d'énergie solaire (surtout dans le sud de l'Europe), d'éolien offshore (principalement dans le nord de l'Europe) et d'hydraulique (surtout en Scandinavie et dans les Alpes) peut circuler dans l'ensemble des pays européens.

Les transactions sur ce marché

Les mégawattheures (MWh) injectés dans ce réseau européen s'achètent et se vendent sur un marché de gros. Ces transactions s'effectuent de gré à gré, via un courtier ou à travers une bourse – il en existe plusieurs en Europe. En bourse, les fournisseurs d'électricité peuvent acheter des MWh au comptant, c'est-à-dire au prix du jour (appelé prix spot) pour une livraison le jour même ou le lendemain. Sur ce marché, les prix fluctuent sans arrêt. Afin de se prémunir contre ces fluctuations, les fournisseurs peuvent aussi acheter à terme. Dans ce cas, les acheteurs et les vendeurs s'engagent à acquérir ou à céder à une date fixée à l'avance une quantité prédéfinie de MWh à un prix prédéterminé. **Si EDF achète et vend de l'électricité sur le marché de gros, il n'y négocie pas l'ensemble de sa production :** la majorité de l'électricité qu'il produit est directement injectée dans le réseau français, à un prix qui ne dépend donc pas des cours de bourse.

Le 26 août, le prix de l'électricité a battu un record sur le marché à terme en atteignant 1 130 euros le MWh pour la France, contre environ 85 euros il y a un an, selon les données de l'European Energy Exchange, un marché d'échanges de biens énergétiques. Ce montant concerne un volume réduit de MWh, qui seront livrés en 2023, et ne reflète donc pas les prix actuels. Mais il traduit l'inquiétude des acteurs, certains étant prêts à payer cette forte somme afin d'être sûrs d'avoir de l'électricité l'an prochain.

La formation des prix

Sur les marchés de gros européens, **le prix de l'ensemble de l'électricité est déterminé à chaque instant par le coût marginal de production**, c'est-à-dire par le coût de production de la dernière centrale utilisée pour produire de l'électricité (à partir de nucléaire, de gaz, d'énergie solaire, etc.) et satisfaire la demande. Pour comprendre, imaginons qu'il existe seulement deux centrales en Europe, l'une nucléaire, avec un coût de production de 10 euros le MWh, l'autre au gaz, avec un coût de production de 40 euros le MWh. Tant que la demande le permet, seule la première tourne et le prix de l'électricité sur le marché de gros est de 10 euros. Mais si la deuxième centrale est appelée, le prix de l'ensemble de l'électricité, y compris celle issue du nucléaire, passe à 40 euros. Ce système a été pensé pour que le dernier producteur ait intérêt à faire fonctionner sa centrale et qu'il n'y ait pas de coupure de courant, expliquait la semaine dernière à La Tribune l'économiste Jacques Percebois. **Il a aussi pour inconvénient d'indexer par moment le prix de l'électricité sur celui du gaz, qui a fortement augmenté ces derniers mois.**

Le tarif pour le consommateur

Le coût de l'électricité, qu'elle soit directement produite par EDF ou achetée sur les marchés de gros, n'est qu'un élément de la facture des ménages, qui comprend d'autres postes tels que les coûts d'acheminement et les taxes. **Depuis 2007, les particuliers peuvent choisir leur fournisseur.** Ils ont la possibilité d'opter pour une offre de marché, dont le prix est déterminé librement par chaque fournisseur (TotalEnergies, Engie, EDF, etc.), ou pour les tarifs réglementés (TRV), proposés uniquement par EDF et fixés par les pouvoirs publics. **Pour les offres de marché, l'ensemble des fournisseurs s'approvisionnent principalement sur les marchés de gros, ce qui expose le coût de leur électricité aux variations des cours boursiers.** Cependant, en 2011 a été mis en place un dispositif, l'Arenh, contraignant le producteur EDF à vendre aux fournisseurs de l'électricité à un prix proche de son coût de production (il est fixé à 42 euros le MWh depuis 2011). Le volume qu'EDF doit allouer à ce dispositif a été augmenté pour 2022 dans le cadre du bouclier tarifaire.

Pour aller plus loin

HAUSSE DES FACTURES

Dans un article publié en 2021, l'hebdomadaire Marianne **se penche sur le marché européen de l'électricité**. Il constate que son fonctionnement a entraîné une nette hausse des factures pour les particuliers et en explique les raisons, alors même que l'ouverture à la concurrence était censée les faire baisser.

→ [Lire l'article.](#)

EXCEPTION IBERIQUE

Dans un article publié en août dans La Tribune, les chercheurs Charles Cuveliez, Patrick Claessens et Pierre Henneaux **expliquent comment l'Espagne et le Portugal parviennent à maîtriser les prix de l'électricité sur leurs marchés de gros.**

→ [Lire leur analyse.](#)

Source : <https://www.brief.eco/>